

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/09/2024 - 7410 - 2022 B 00823 - 914 801 782 - 2CO

Déposé au Greffe du Tribunal

de Commerce de Vannes

Le

04 SEP. 2024

2CO

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros

Siège social : 15 rue Aristide Boucicaut

56000 VANNES

914 801 782 RCS VANNES

D. 2024/7410

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 FEVRIER 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -12 947 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 12 947 euros
- Au compte « report à nouveau » :	- 12 947 euros

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente



**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2CO			Néant *		
Adresse de l'entreprise		2 Hameau DE LOHAC 56870 BADEN					
SIRET		9 1 4 8 0 1 7 8 2 0 0 0 1 4			Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		7		Durée de l'exercice précédent *		Le 04 SEP. 2024 Duvoson, 7/10	
					Exercice N clos le 2022-12-31		
ACTIF					Brut	Amortissements – Provisions	
					1	2	
					Net		
					3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	405 000	030	2 718	402 282
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	405 000	048	2 718	402 282
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 674	070		6 674
		Autres * (3)	072	84 494	074		84 494
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	119	086		119
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	91 288	098		91 288	
Total général (I + II)		110	496 288	112	2 718	493 570	
PASSIF					Exercice N NET		
					1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		2 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		(12 947)	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
Total I			142		(10 947)		
Provisions pour risques et charges							
Total II			154				
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		500 285	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		2 196	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	2 000)	172	2 036
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		504 517		
Total général (I + II + III)			180		493 570		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	389 152	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	405 000	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2CO			Néant *				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le			
						2022-12-31			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
					217	218			
						5 562			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
Autres produits					230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	5 562		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	10 592		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)			243		244	3 519		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254	2 718		
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	16 829		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(11 267)		
Produits financiers (III)			280			294	1 680		
Charges financières (V)						294	1 680		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(12 947)		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	12 947		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	12 947
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	12 947

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

